

# REGLEMENT PARTICULIER RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE SAONE 17 OCTOBRE 2009

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : lundi 31 aout 2009  
Ouverture des engagements : lundi 31 aout 2009  
Clôture des engagements : lundi 05 octobre 2009  
Parution du road-book : samedi 10 octobre 2009, distribution Station Total Route de Luxeuil à Saint Loup sur Semouse (à coté de Garage FORD Dormoy)  
Dates et heures des reconnaissances : dimanche 11 octobre et vendredi 16 octobre de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.  
Vérification des documents et des voitures vendredi 16 octobre de 17h30 à 21h00 et samedi 17 octobre 2009 de 6h30 à 08h30 à Saint Loup sur Semouse à « Le Château ».  
Heure de mise en place du parc de départ : samedi 17 octobre 2009 à 7h00  
1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs : samedi 17 octobre 2009 à 8h15  
Publication des équipages admis au départ : samedi 17 octobre 2009 à 8h45  
Briefing des pilotes : Ecrit  
Départ du Parc fermé à Saint Loup sur Semouse Place Jean Jaurès  
Publication résultats partiels : parc de regroupement Place Jean Jaurès, Saint Loup sur Semouse  
Arrivée à Saint Loup sur Semouse, Parc fermé Place Jean Jaurès  
Vérification finale : garage DORMOY à Saint Loup sur Semouse  
Publication des résultats du rallye Parc fermé à Saint Loup sur Semouse Place Jean Jaurès  
Remise des prix à la salle de cinéma place Léon Jacouey à 22h30

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 17 & 18 octobre 2009 en qualité d'organisateur administratif et technique sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE, avec la participation de la commune de Saint Loup sur Semouse ainsi que des municipalités traversées, le

### RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE SAONE

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté 04 sous le visa numéro 68 en date du 21 / 08 / 09, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro R 421 en date du 01 / 09 / 2009.

#### **Comité d'Organisation**

Président : Mr Jean-Pierre SIMON

Membres : Comité de l'ASA Luronne

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LURONNE, 43 boulevard Charles de Gaulle, 70000 VESOUL

Téléphone : 03.84.75.78.42 Fax : 03.84.75.75.08 Mail : [asa.luronne@wanadoo.fr](mailto:asa.luronne@wanadoo.fr)

Site ASA Luronne : [www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)

Permanence du Rallye : du vendredi 16 octobre au samedi 17 octobre au château à Saint Loup sur Semouse Tél 06 30 14 27 83

#### **Organisateur technique**

Nom : ASA LURONNE

Adresse : 43 boulevard Charles de Gaulle, 70000 VESOUL

#### **1.1P. OFFICIELS**

Commissaires Sportifs : Président du collège Mr Hubert BENOIT lic n° 0411/3617

Membres du collège : Mr Claude PETOT lic n° 0409/3614

Directeur de Course :	Mr Michel PISSARD lic n° 0409/5461
Directeurs de Course Adjoint PC:	Mr Jean Charles BIDAL lic n° 0305/1625 Mr Gérard FINQUEL lic n° 0405/1913 Mr Patrick JOVE lic n° 0203/128187
Directeurs de Course Adjoint ES:	Mr Thierry COURANT lic n° 0409/16140 Mr Jean Luc MEY lic n° 0314/140695
Médecin Chef :	Docteur Maleck SALLOUM
Commissaires Techniques responsable:	Mr Hervé CUNY lic n° 0312/33001 Mr Jean-Louis REVERCHON lic n° 0409/6835 Mr André LALLEMAND lic n° 0411/55989
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme Monique FRANCE Lic N° 0409/29181
Chargés des relations avec la presse :	Mr Pierre-André BOUVENET lic n° 0409/155680
Chronométrage :	Mme Michèle CHOLLEY lic n° 0409/9463 Mme Martine EME lic n° 0409/14505

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le rallye régional de la Haute Saone compte pour :

- la coupe de France des rallyes 2010
- le challenge ASA LURONNE 2009
- le challenge VED 2009
- LE CHALLENGE STPI PRE SERROUX 2009

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront une confirmation d'engagement par mail si une adresse lisible est indiquée sur le bulletin d'engagement, sinon la liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne ([www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)) à partir de lundi 5 octobre pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 16 octobre 2009 de 17h30 à 21h00 et samedi 17 octobre 2009 de 6h30 à 8h30 au Château à Saint Loup sur Semouse.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 16 octobre 2009 de 17h30 à 21h00 et samedi 17 octobre 2009 de 6h30 à 8h30 au Château à Saint Loup sur Semouse.

Les vérifications finales seront effectuées : au garage DORMOY à Saint Loup sur Semouse.

Taux horaire de la main d'œuvre : 45€ TTC

L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye régional de la Haute Saône doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 05 octobre 2009.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs	
Pilote ou copilote membre ASA LURONNE	230 €
Pilote et copilote membre ASA LURONNE	210 €
Pilote et copilote membre d'une autre ASA	250 €
sans la publicité facultative des organisateurs :	500 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

La diffusion de la liste des engagés sur le site de l'asa luronne vaudra confirmation d'engagement (adresse site : [www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr))

Tout désistement ou forfait entrainera une retenue conformément à la réglementation générale FFSA.  
Les forfaits régulièrement déclarés entre le 12 octobre et la clôture des vérifications verront l'application d'une retenue de 50%.

adresse des désistements : par fax 03 84 75 75 08 ou par mail : [asa.luronne@wanadoo.fr](mailto:asa.luronne@wanadoo.fr)

**3.3P.** Conforme à la réglementation standard des rallyes.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée à Saint Loup sur Semouse Rue de la Viotte et Rue des Ballestières (route de Corbenay) pendant toute la durée de l'épreuve. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

### **4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye régional de la Haute Saône représente un parcours de 213,45 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36,60 km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-3-5 : DEMANGEVELLE.....6,8 km x 3
- ES 2-4-6 : JASNEY.....5,4 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu les dimanche 11 octobre et vendredi 16 octobre 2009 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Le nombre total de passage est limité à 3.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### **7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasubles jaunes
- Chef de poste : chasuble orange
- Directeur d'ES : chasuble bleue

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	
SCRATCH	300€	200€	150€	
GROUPES	100€	60€	30€	2 <sup>ème</sup> si au moins 5 partants 3 <sup>ème</sup> si au moins 10 partants
CLASSES				
+ de 10 partants	250€	200€	150€	
8 à 10 partants	250€	200€		
1 à 7 partants	250€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	150€			

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe R, Groupe GT de Série.

La remise des prix se déroulera le SAMEDI 17 octobre 2009 à 22h30 à Saint Loup sur Semouse, salle de cinéma place Léon Jacouey. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT  
DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :**

**[www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)**